



Bulletin de Liaison



* CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025 *

Président d'Honneur

Patrick MARTINELLI
Maire de Pierrefeu du Var

Président

Yves LOPEZ

26, Impasse des Charrettes – 83390 Pierrefeu du Var
☎ 04 94 48 16 33 - ☎ 06 43 56 21 58

Vice-présidents

Bernard FRESSE

« Communication – Informatique - Protocole »
7, Rue Pablo Picasso – 83390 Pierrefeu du Var
☎ 09 80 38 46 48

Jean Pierre PEREZ

« Défense des droits »
1, Les clairettes du Haut – 83390 Pierrefeu du Var
☎ 04 94 28 26 41

Secrétariat administratif

Jules SICARD

382 Bd Gambetta - 83390 CUERS 06 32 42 46 93

Secrétariat « Manifestations - Sorties »

Jean Claude GERMONNE

19, Chemin de la gravière
83390 Pierrefeu du Var
☎ 06 86 66 33 54

Madame Paulette AILLAUD

4, Chemin Jean Court
83390 Pierrefeu du Var
☎ 06 22 35 17 82

TréSORIER

Madame Janine CARRASCO

90, chemin du Logis
83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 03 30 15 61

Porte-drapeau

Stéphane COUSIN

95 impasse des Perdrix
83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 06 80 16 63 58

Henri NOFERI

52, route de Cuers
83390 Pierrefeu du Var
☎ 04 94 28 21 08

Vérificateurs aux Comptes

Mme Yolande LEROY – Mrs André REGUIG – Jean-Louis BERNARDI

Pour joindre l'Association par internet :

yveslopez46@aol.com

Site Internet ACPG

<http://acpg.chez.com/ACPG/>

ACPG CATM OPEX CS D'AC PIERREFEU DU VAR

BULLETIN N° 74
MARS 2025



*Compte-rendu de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du vendredi 14 février 2025*

Résumé en images du déroulement de l'assemblée générale

Groupe de Travail



Nombreuse participation
dont
des Associations amies



Assemblée studieuse à
l'écoute des travaux
passés et à venir.



Côté convivial de
cette Assemblée Générale



Le mot du président.

Les Anciens Combattants de Pierrefeu du Var se sont réunis le vendredi 14 février 2025, salle Malraux, afin de tenir leur 52ème assemblée générale. C'est en présence de monsieur Martinelli, maire de notre village, de monsieur Benintendi , maire adjoint chargé des associations mais aussi de la mémoire et du protocole, des présidentes et présidents des associations patriotiques et mémorielles amies ainsi que de nombreux adhérents que s'est déroulée cette assemblée générale.

Après avoir annoncé l'ordre du jour, et remercié de leur présence les participants, nous avons tenu à honorer la mémoire de celles et ceux qui nous ont quitté durant l'année 2024 en respectant un moment de recueillement.
(Vous trouverez la liste de nos chers disparus à la fin de ce bulletin)

Durant l'année 2024, nous avons pu reprendre nos activités habituelles. Les cérémonies du 8 mai ont eu lieu en présence des autorités civiles et militaires, de la population, des enfants des écoles qui, après avoir égrainé les noms des pierrefeuçains disparus lors des derniers conflits ont repris tous en cœur le couplet des enfants de la Marseillaise. Un repas festif nous attendait à l'issue de la cérémonie.

Fin juillet nous avons organisé un repas champêtre au stade, en plein air. Il fut apprécié de tous les participants qui attendaient ce moment convivial avec impatience. Cette année, compte-tenu des travaux de renouvellement de la pelouse du stade, programmés en juin et juillet par la municipalité, nous avons du déplacer cette journée au 19 août, évitant la poussière et les bruits des engins de chantier qui auraient sans doute perturbé la quiétude de ce moment oh combien convivial.

L'été s'est déroulé avec notre participation aux cérémonies du 14 juillet. La libération de notre village fut un moment fort avec défilé de véhicules d'époque, des costumes et vêtements des années 40 et même un mini défilé aérien de trois avions dont un Douglas DC3 Dakota et deux avions de chasse.

Comme nous l'avions prévu, nous avons pu organiser nos cérémonies et nos repas du 11 novembre et du 5 décembre.

L'année 2024 fut une année remplie, vous avez le compte-rendu de toutes nos activités dans le bulletin n° 73. Nous avons repris nos activités traditionnelles en assistant aux cérémonies patriotiques, en rendant hommage à nos Morts, et si aucune décoration n'a été remise cette année cela ne nous a pas empêché d'organiser des moments conviviaux ou ludiques.

Que nous réserve 2025 ?

En 2025 nous nous engageons à participer à toutes les cérémonies mémorielles et aux hommages programmés sur notre commune. La liste est longue mais nous serons présents. Il ne faut pas perdre de vue que cette année nous célébrerons le 80ème anniversaire de la fin de la guerre 39/45.

Le regard des Français se porte depuis trois ans vers l'est, vers l'Ukraine et la Russie, vers un autre fléau, vers un conflit armé que nous redoutons et que nous ne maîtrisons pas le moins du monde. Jusqu'à quand cela va-t-il durer ? Comment et quand cela va-t-il finir ? Bien malin celui qui sait !

A ce conflit armé qui fait de chaque côté des belligérants des dizaines de milliers de morts et de blessés, qu'ils soient civils ou militaires il faut désormais ajouter la situation au Proche-Orient, ce face à face entre l'État d'Israël et le Hamas soutenu par le Hezbollah Pro-Palestinien épaulés par les Houthis en mer rouge et d'autres groupuscules armés prêts à en découdre au nom d'une idéologie que le monde entier réprouve.

Et puis, il y a d'autres conflits, d'autres combats de par le monde qui n'intéressent pas les médias occidentaux. Des guerres de clan ou des rivalités ethniques ainsi que des guerres de religion comme au Soudan.

Les tensions ne sont pas prêtes de se calmer et nous devons être très vigilants (et nos dirigeants aussi) à ce que ces conflits ne prennent pas de l'ampleur et n'atteignent pas un point de non retour. Attention à l'escalade !

Dans un autre registre, nous devons constater que le monde combattant que nous représentons ici, prend chaque année un peu plus d'ancienneté. Chaque année, nous accompagnons celles et ceux qui nous quittent pour un monde soit disant meilleur. Les effectifs ont quelque peu diminué l'an dernier. De nouveaux adhérents nous ont rejoints mais pas suffisamment pour combler le vide de ceux qui sont partis. Six anciens combattants nous ont quittés en 2024. Plus deux conjoints d'anciens combattants et une sympathisante auxquels il faut rajouter un pupille de la nation en début 2025. C'est aussi sans compter celles et ceux qui disparaissent dans la nature, sans laisser de traces ni d'adresse de repli. Envolés !

Enfin je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration pour toute l'aide qu'ils m'apportent tout au long de l'année. Merci à toute l'équipe qui développe une vraie fraternité d'Armes et un réel Esprit de Corps. Sans eux je ne pourrais m'acquitter efficacement de ma tâche.

Yves LOPEZ

Compte-rendu de l'Assemblée générale 2025

Après le rapport moral exposé par le président, ce dernier aborde l'ordre du jour et demande à ses camarades de présenter l'état des lieux de l'année écoulée.

Rapport d'activités: Le secrétaire Jules SICARD étant souffrant, c'est Jean-Louis BERNARDI qui a été chargé de résumer les réunions effectuées, les manifestations patriotiques, les informations transmises, l'action sociale et les liens avec la municipalité.

Compte financier : Par la voix de Bernard FRESSE, les comptes ont été commentés jusqu'à leur clôture au 31.12.2024 et il rappelle que la gestion de notre association est rigoureuse. Au regard des chiffres, et après contrôle, les commissaires aux comptes par la voix d'André REGUIG ont donné quitus au trésorier.

Défense des droits : Jean-Pierre PEREZ rappelle que selon les décrets parus au J.O. du 16 octobre 2024 et du 27 novembre 2024, la Médaille outre-mer avec ou sans agrafe peut être attribuée en récompense des services militaires ou civils rendues aux armées. Elle peut être attribuée par le ministre de la défense et instruite par l'ONAC-VG de Toulon. Nous pouvons vous aider à constituer le dossier.

Nous rappelons que la« retraite du Combattant » porte désormais le nom « d'allocation de reconnaissance ». Celle-ci continue à être versée à terme échu, c'est à dire le premier du mois qui suit la date de votre anniversaire. Elle est toujours versée semestriellement.

A compter du 1er janvier 2025 elle s'élèvera annuellement à 835,64 € au lieu de 826,80 €, soit une augmentation de 8,84 € par an.

Nous rappelons aussi que la demi-part fiscale à partir de 74 ans est maintenue pour les veuves d'Anciens Combattants et que des aides sociales sont possibles auprès de l'ONAC-VG dans le cas de situations difficiles générées par le décès d'un ancien combattant.

Nos associations du monde combattant dénoncent et maintiennent avec force la reconnaissance des droits pour les veuves et la réversion des pensions.

Projets d'activités 2025 : Ce document prévisionnel a été élaboré en tenant compte des commémorations patriotiques et sorties conviviales.

Il est à noter que les permanences ou les conseils d'administration se tiendront le 1er lundi de chaque mois de 09h30 à 11h30 à l'exception des mois de juillet et d'août, salle Graziani. Vous trouverez le détail des manifestations dans le bulletin numéro 73.

N'oublions pas le devoir de mémoire avec la visite du Mémorial du Mont-Faron au profit du conseil municipal des jeunes en mai prochain.

Cotisations 2026 :

Le président souligne que grâce à une maîtrise minutieuse des dépenses, ce dernier propose que le montant des cotisations 2026 reste inchangé à savoir : 20 € pour les anciens combattants et les sympathisants et 12€ pour les conjoints survivants d'anciens combattants et les femmes seules.

Vote à mains levées : proposition acceptée à l'unanimité.

Réélection du conseil d'administration et de la commission du contrôle des comptes.

Rappel des statuts :

L'association est administrée par un Conseil d'administration composé de dix membres au moins et de vingt membres au plus, élus pour une durée de deux ans.

La dernière élection a eu lieu en 2024.

Si la totalité d'entre nous s'est portée volontaire pour poursuivre l'aventure, d'autres se sont arrêtés sur le bord de la route, à savoir :

Mme Suzanne BARBERO, commissaire aux comptes, nous a quitté en octobre 2024, succombant à une grave maladie.

Mr Jacques LEROY démissionnaire de son poste de trésorier qu'il occupait depuis 6 ans pour état de santé, nous a quittés lui aussi en janvier de cette année.

Vous trouverez la composition du nouveau bureau au dos de ce bulletin.

Avant d'arriver à son terme, le président adresse de vifs remerciements à la municipalité, aux services techniques de la mairie, aux associations amies et à toutes les personnes qui, par leur soutien ont participé à la réalisation de ses projets.

Il remercie aussi son équipe qui, par son travail assidu et par ses compétences diverses et variées, n'aurait pu aboutir à de tels résultats.

Monsieur le Maire, très attentif à nos travaux nous a tout particulièrement remercié pour notre engagement au sein de la vie associative de notre village. Notre implication lors des diverses manifestations patriotiques et l'intérêt que nous portons au conseil municipal des jeunes sont grandement appréciés. Il nous soutient et nous porte une totale confiance.

Le président a abordé une nouvelle fois son désir de créer « une Maison du Combattant » à Pierrefeu, comme il en existe dans de nombreux villages alentour.

Comprenant la légitimité de nos désirs, et la nécessité de créer ce local aussi bien pour les anciens combattants que pour que se transmette le devoir de mémoire aux jeunes générations, Monsieur le Maire nous a promis de se pencher sur notre demande et s'engage à organiser une réunion afin de voir de quelle manière notre projet pourrait aboutir

Avant de clore cette assemblée générale, le président invite l'assemblée à se lever et à entonner l'Hymne National.

Des nouvelles des nôtres

Ils nous ont quittés en 2024

Mr Jacquie RAMEL	CATM	le 21 mars
Mr Louis GINOUVES	CATM	le 2 avril
Mr Jacques PRADIER	CATM	le 6 juin
Mr Marcel BACCINO	CATM	le 12 décembre
Mr Edmond GUIRAL	CATM	le 31 octobre
Mr François SORASIO	CATM	le 26 décembre
Mr Jacques LEROY Pupille de la Nation		le 18 janvier 2025
Mme Suzanne BARBERO Sympathisante		le 30 octobre

Il est à noter aussi que le monde combattant a vu partir les épouses de :

Mr Jean-Claude GERMONE	le 17 février
Mr Jean-Claude TENAUD	le 1er mars

Nous tenons à vous rappeler que monsieur Jacques LEROY à été trésorier de notre association durant six années

Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.